

**Zeitschrift:** La musique en Suisse : organe de la Suisse française  
**Band:** 3 (1903-1904)  
**Heft:** 49  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Troisième Année N° 49 15 Février 1904.

Abonnement

Suisse:

Un an. Fr. 6.—

# LA MUSIQUE EN SUISSE

Abonnement

Etranger:

Un an. Fr. 7.—

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF:  
E. JAKES-DALCROZE et H. MARTEAU  
GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS:  
SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS  
VEVEY

## BERLIOZ

### CRITIQUE MUSICAL

La France, je le reconnais à regret et je l'ai constaté souvent à mes dépens, n'est pas un pays où l'on aime la musique. Ou du moins ne l'aime-t-on pas comme ailleurs. Placée au point de vue musical entre l'Italie et l'Allemagne et tour à tour influencée par l'une ou l'autre de ces nations, la France n'a jamais su dégager entièrement un style musical qui lui fût propre. Alors qu'un Bach et un Rossini sont le pur reflet de l'âme de leur patrie, nous n'avons aucun compositeur que nous puissions à ce point de vue, mettre en avant et à côté de ses deux maîtres, même au théâtre auquel le génie positif de la race française s'adapte plus facilement. Cette infériorité reconnue, il convient d'ajouter que la France fut de tout temps si prodigieusement féconde en hommes de génie, qu'il lui était réservé également de compter parmi ses nobles fils quelques grands musiciens. Parmi eux, je le dis sans crainte et je suis persuadé d'être dans le vrai, Berlioz a été le plus grand. Le plus grand, non seulement par la puissance de la conception musicale et poétique, par la dignité et l'étonnante fermeté de son style,

mais encore parce qu'il sut rapprocher plus que tout autre la plus puissante forme musicale, la symphonie, du goût français. A ce point de vue, la *Symphonie phantastique* fut non seulement une œuvre de maître, mais elle fut un coup de maître et son apparition marque une des grandes dates de l'art musical français. Berlioz la créa âgé de 27 ans, trois ans après la mort de Beethoven.

Cette particularité, toute française, de n'aimer dans la musique que ce qu'on y peut expliquer positivement se révèle encore par la difficulté que certaines œuvres rencontrent chez nous avant d'y recevoir la consécration à laquelle elles ont droit. Bien des œuvres françaises ont ainsi erré, pauvres exilées, à travers l'Europe, y rencontrant succès et triomphes, avant d'être admises définitivement à Paris. Chose bizarre, nous nous en étions vanté de ce terrible défaut, et il était entendu que Paris consacrait définitivement l'œuvre ou l'artiste, Berlioz soupira souvent et se plaignit que ses triomphes allemands et russes n'eussent aucun écho à Paris. car seul le théâtre musical intéressait le grand public parisien et français. Par contre, la symphonie, le quatuor à cordes, la sonate pour piano, en résumé toutes les formes où la musique vit, en quelque sorte, de sa propre essence, s'acclimatent difficilement chez nous. Ainsi pour beaucoup de